



CONSEIL
DE QUARTIER
DES CHUTES-MONTMORENCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la neuvième assemblée ordinaire de l'année 2011 du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue le mardi 6 décembre 2011, à 19 h, au Centre Odilon-Blanchette, 49, avenue Ruel.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Michel M. Fortier	Président
M. Denys Boivin	Vice-président
M. Dany Bergeron	Administrateur
M ^{me} Claudette Genest	Trésorière
M ^{me} Francine Hudon	Administratrice

Membre sans droit de vote :

Aucun.

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

M ^{me} Julie Lemieux	Conseillère municipale du district de la Chute-Montmorency
M. Martin Dostie	Secrétaire
M. Lucien Lévesque	Administrateur

ÉTAIT AUSSI PRÉSENT :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques Arrondissements de Beauport et de La Cité-Limoilou
-------------------	---

Outre les personnes mentionnées, quatorze (14) personnes assistent à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 11-09-01 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
- 11-09-02 Demande d'opinion : Modification de zonage
Redécoupage de deux (2) limites de zone en fonction
du lotissement existant afin d'arriver à une meilleure
cohésion du développement
- 11-09-03 Plan directeur de quartier : suivi
- 11-09-04 Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la séance
du 1^{er} novembre 2011
- 11-09-05 Période réservée à la conseillère municipale
- 11-09-06 Période de questions et commentaires du public
- 11-09-07 Fonctionnement du conseil de quartier
- Correspondance et information
 - Trésorerie
 - Modification de la date de la rencontre du mois
de janvier 2012
- 11-09-08 Varia
- 11-09-09 Levée de l'assemblée

11-09-01 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Michel M. Fortier constate qu'il y a quorum. Il procède à l'ouverture de l'assemblée, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE Mme Francine Hudon DÛMENT APPUYÉE PAR M. Dany Bergeron, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté.

En l'absence du secrétaire du conseil M. Martin Dostie, le conseil d'administration doit nommer une personne à titre de secrétaire d'assemblée. Il est proposé que M. Denis Bergeron agisse à titre de secrétaire. Celui-ci accepte.

SUR PROPOSITION DE M. Dany Bergeron APPUYÉE PAR Mme Francine Hudon, IL EST RÉSOLU PAR le conseil de quartier de nommer M. Denis Bergeron à titre de secrétaire d'assemblée. Adopté.

11-09-02 DEMANDE D'OPINION : MODIFICATION DE ZONAGE REDÉCOUPAGE DE DEUX (2) LIMITES DE ZONE EN FONCTION DU LOTISSEMENT EXISTANT AFIN D'ARRIVER À UNE MEILLEURE COHÉSION DU DÉVELOPPEMENT

Mme Marie-France Pagé, conseillère en urbanisme à l'Arrondissement de Beauport explique le dossier. Le projet de règlement vise à modifier la limite de deux (2) zones dans le territoire de l'ancienne cimenterie St-Laurent (projet domiciliaire de Beauport sur le fleuve).

Cette modification de limite permettrait un développement du site plus harmonieux.

À l'unanimité les membres du conseil sont d'accord avec la modification proposée.

RÉSOLUTION 11-CA-14 **concernant la recommandation du conseil de quartier quant à la demande de modification de zonage relativement aux zones 53091Hb et 53092Hb, R.C.A.5V.Q.56**

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de recommander au conseil d'arrondissement de Beauport d'approuver le projet de modification intitulé « Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de

Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53091Hb et 53092Hb R.C.A.5V.Q.56 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Une copie du rapport de consultation publique est jointe à ce présent procès-verbal.

11-09-03 PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER : SUIVI

Il est proposé par M. Denis Bergeron de tenir une consultation publique sur le plan d'action. Cette rencontre pourrait se tenir le 17 janvier 2012 dans un endroit qui reste à être déterminé, à 19 h.

M. Bergeron mentionne que la date est une suggestion étant donné que peu de locaux sont disponibles dans le quartier. Un retour sera aux membres en début d'année.

Les membres sont d'accord avec cette proposition.

11-09-04 LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er} NOVEMBRE 2011

SUR PROPOSITION DE M. Denys Boivin D'UMENT APPUYÉE PAR M^{me} Francine Hudon, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 1^{er} novembre 2011 tel que présenté. Adopté.

M. Michel M. Fortier revient sur la résolution 11-CA-13 quant à la volonté du conseil de quartier d'agrandir le territoire du conseil de quartier à celui du district électoral actuellement en vigueur. Le processus, en ce sens, a été enclenché.

11-09-05 PÉRIODE RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

En l'absence de la conseillère, ce point de l'ordre du jour est remis à la prochaine rencontre.

Toutefois, M. Michel M. Fortier mentionne que Mme Lemieux a communiqué avec lui afin de lui faire part de certains éléments du Plan triennal d'immobilisations. Ces points sont :

- Modifications au niveau de la rue Labelle à la hauteur du commerce Canac-Marquis.
- La Ville de Québec prend en charge le couvent de Beauport.

- La Ville de Québec modifiera le système de réfrigération de la glace de l'aréna Gilles Tremblay.
- Il y aura un réaménagement de l'extérieur du Centre communautaire Odilon-Blanchette.

M. Fortier mentionne qu'un premier rapport d'étape est à venir dans le dossier de l'aménagement de l'est de la côte. Mme Lemieux en fera un résumé lorsqu'il sera prêt.

11-09-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Les commentaires ont porté sur :

- La malpropreté que l'on retrouve sur le chemin de fer plus particulièrement l'accumulation d'excréments de chiens.

Les questions ont porté sur :

- La présence dans le Plan triennal des immobilisations de mesures correctrices afin d'améliorer l'écoulement de l'eau dans le bas du quartier. Les problèmes d'accumulation d'eau se multiplient dans Montmorency.
- Le suivi quant au dossier de l'ancienne station de service Olco sur le boulevard Sainte-Anne.

11-09-07 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Correspondance et information

1) Demande de subvention de la Société de St-Vincent-de-Paul

Le conseil de quartier, n'étant pas un organisme subventionnaire, ne pourra répondre favorablement à la demande de subvention.

2) Demande de subvention de l'organisme le Pivot

Le conseil de quartier, n'étant pas un organisme subventionnaire, ne pourra répondre favorablement à la demande de subvention.

3) Modification de la date de la prochaine rencontre du conseil de quartier

M. Denis Bergeron mentionne aux membres présents que la rencontre du mois de janvier du conseil de quartier est prévue le 3 janvier 2012. Étant

donné que les activités de la Ville ne recommencent que le 4 janvier 2012, il propose de remettre la rencontre au mardi 10 janvier 2012.

Les membres sont d'accord avec cette proposition.

SUR PROPOSITION DE M. Michel M. Fortier DUMENT APPUYÉE PAR M. Denys Boivin, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de modifier la date de la rencontre régulière du 3 janvier 2012 au 10 janvier 2012.

M. Denis Bergeron vérifiera la disponibilité du Centre Odilon-Blanchette.

Trésorerie

- 4) Relevé bancaire du mois d'octobre 2011 :
Solde au compte de 2 039,90 \$.

- 5) Relevé bancaire du mois de novembre 2011 :
Solde au compte de 2 039,90 \$

- 6) Frais d'hébergement du site Internet du conseil de quartier :
Le conseil de quartier doit défrayer les coûts d'hébergement de son site Internet. Le montant est de 75,05 \$ soit la moitié de la facture totale qui est aussi défrayée avec le conseil de quartier du Vieux-Moulin.

RÉSOLUTION 11-CA-15 **concernant le paiement des coûts d'hébergement du site Internet du conseil de quartier**

SUR PROPOSITION DUMENT DE M^{me} Claudette Genest APPUYÉE PAR M. Dany Bergeron, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de faire le paiement de 75, 05 \$ pour l'hébergement du site Internet du conseil de quartier et d'émettre un chèque à l'ordre de AZTUS.com.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11-09-08 VARIA

Aucun point n'est soulevé.

11-09-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, *SUR PROPOSITION DE M. Michel M. Fortier DÛMENT APPUYÉE PAR M. Dany Bergeron, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée, à 20 h 20.*

Michel M. Fortier
Président

Denis Bergeron
Secrétaire d'assemblée